

■ **Fondation de la Société genevoise pour la protection des animaux**, à Genève (FOSC du 29.12.2000, p. 8940). Les pouvoirs de de Loes Yolaine et Natural Pierre, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. de Loes Pierre, de et à Genève et Donin de Rosière Catherine, de et à Genève, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 12399 du 22.11.2002
(00748020 / CH-660.0.150.976-4)